

Manifeste Agenda 21, Plan Climat

Mis à jour le 17 mars 2016

[Sauvegardé](#)

"L'ancienneté" relative des Agendas 21, la "nouveau" des Plans Climat, l'apparente complexité des méthodes, desservent aujourd'hui la réputation de ces démarches volontaires, pourtant bien enracinées dans les stratégies des territoires. Entre Plan Climat et Agenda 21, les communes et intercommunalités sont nombreuses à penser devoir choisir l'un ou l'autre de ces outils... Pourtant, ces deux démarches, qui portent sur les objectifs et modalités des politiques publiques, n'en sont pas moins profondément différentes quant à leurs périmètres et finalités, et ne sont en aucun cas interchangeables ! Bien au contraire...

Pour le développement de stratégies territoriales de développement durable

Y-a-t-il un risque que les Plans Climat remplacent systématiquement, dans les démarches des territoires en faveur du développement durable, les Agendas 21 locaux ? Et qu'advierait-il, par conséquent, des enjeux que la seule lutte contre les changements climatiques pourrait mettre de côté ?

Ce manifeste se veut une réponse collective aux doutes exprimés sur les intérêts respectifs de ces deux démarches : Agendas 21 locaux et Plans Climat sont les outils d'une nouvelle modernisation de l'action publique locale, plus responsable et engagée dans la voie du changement : vers une seconde étape du développement durable.

Elle est issue des échanges entre le Cerdd2, le Réseau national des Agences Régionales de l'énergie et de l'Environnement (RARE) et le Ministère en charge du développement durable (MEDDTL).

DÉCOUVREZ LE Manifeste "Agenda 21, Plan Climat... N'hésitez plus !"

Manifeste "Agenda 21, Plan Climat... N'hésitez plus !"

Si vous ne parvenez pas à consulter le document, [cliquez ici](#).

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)